



Jérusalem Communiqué de Presse

Le GAIC - Groupe d'Amitié Islamo Chrétienne - est profondément affecté par l'annonce de la décision du Président des Etats-Unis de transférer son ambassade à Jérusalem et de reconnaître celle-ci comme capitale d'Israël.

L'Etat de Palestine avec Jérusalem-Est pour capitale a une existence juridique internationale par les résolutions de l'ONU et surtout depuis qu'il a été reconnu, en 2011, en qualité *d'Etat Observateur*, par l'Assemblée Générale des Nations -Unies. Puis, l'Etat du Vatican a signé avec l'Autorité Palestinienne, après une négociation juridique préalable et réaliste, la reconnaissance de la Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale. Enfin en 2016, la résolution 2334 du Conseil de Sécurité de l'ONU souligne qu' « ...*Il ne reconnaîtra aucune modification aux frontières du 4 juin 1967, y compris en ce qui concerne Jérusalem, autres que celles convenues par les parties aux négociations* ».

Aussi, la décision unilatérale des Etats-Unis d'Amérique n'engage pas le monde, mais eux seuls.

Le GAIC se félicite de la position de respect du droit international de la France réaffirmée par le président de la République, Emmanuel Macron.

Le GAIC se félicite des communiqués des associations et des institutions chrétiennes, musulmanes, juives et laïques adhérentes à la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine qui se sont élevées ensemble et aussi chacune pour elle-même contre ces agissements unilatéraux¹.* Il se félicite aussi des communiqués des Fédérations de l'islam de France allant tous dans le même sens du respect du droit international.

Les chrétiens et les musulmans du GAIC ont, comme toutes les autres composantes de la société, le devoir d'agir pour la justice et le droit international, condition pour construire la paix dans le monde. Et, en tant que croyants, nous sommes particulièrement soucieux de la protection de l'identité particulière de Jérusalem, ville des deux peuples israéliens et palestiniens et ville sacrée pour les juifs, les chrétiens et les musulmans.

Paris, le 15 décembre 2017

Pour le Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne :

Haydar Demiryurek et Hélène Millet, co-présidents

Jean-Pierre Bacqué et Myriam Bouregba, responsables de l'Atelier

Contact

Myriam Bouregba

mbouregba@free.fr

06 44 05 70 27

¹ Le GAIC est membre observateur de la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine.